

## DOSSIER

## LA SÉCURITÉ À BAISIEUX

La sécurité routière, la sécurité des Basiliens dans les espaces publics sont au cœur des préoccupations des Élus.

Vous découvrirez au travers de ce dossier le travail effectué depuis deux ans par les Élus, les techniciens et personnels de la Mairie, accompagnés par les techniciens de la MEL (Métropole Européenne de Lille), et trouverez ci-après la liste des équipements réalisés et à venir, en matière de sécurité routière, de sécurité des personnes et de gestion des espaces publics.

**Fin 2020 et 2021 : Création de groupes de travail pour évaluer la situation existante.**

Dès que la situation sanitaire a permis un fonctionnement « normal », les Élus de la nouvelle municipalité ont mesuré à quel point les Basiliens étaient en attente d'actions concrètes en matière de sécurité routière, en particulier sur les principaux axes de la commune, comme entre autres, les rues Louis Deffontaine, de Willems, de Lille, de Tournai, de la Mairie, du Général Leclerc, du Maréchal de Lattre de Tassigny, de Camphin, mais pas seulement...

Depuis, plusieurs groupes de travail, participatifs, ont été constitués réunissant selon les sujets : des Élus, des membres du personnel de la Mairie, des techniciens de la MEL, les coordinateurs des conseils de quartier et les gendarmes de la Brigade Territoriale de Baisieux.

Un inventaire de tous les passages protégés (ou passages piétons) a notamment été réalisé au premier semestre 2021 ainsi qu'une analyse, en partenariat avec la MEL et la gendarmerie, des conditions de circulation dans la commune.

### → Les réalisations 2021 et début 2022 : La sécurisation des abords des écoles



#### École Saint Jean-Baptiste

L'installation d'un panneau « obligation de tourner à droite » dirige désormais les usagers vers le rond-point de la rue Deffontaine, facilitant et sécurisant ainsi la circulation.



#### École Sacré Cœur

Amélioration de la visibilité du passage piéton face à l'école : renforcement de la signalétique au sol, à l'aide d'une résine marquant la zone 30 doublée par la pose d'ellipses 30 de part et d'autre.

**Un renforcement de la signalétique aux abords des écoles est à l'étude et sera proposé au prochain conseil municipal.**

## → La vitesse dans la commune - le zonage 30 à Baisieux

Un long travail d'analyse et d'échanges avec notamment les conseils de quartier a permis de confirmer que les Basiliens souhaitent une commune plus sûre et des voies plus sécurisées, la vitesse excessive étant trop souvent à l'origine d'accidents de circulation sur Baisieux.

Le passage à 30 km/h a été préconisé dans l'ensemble des rues, routes et voies de la commune, comme l'a réalisé la quasi-totalité des communes voisines (Chérengh, Gruson, Forest-sur-Marque...).

Ces aménagements, évoqués également en commission, devraient se concrétiser

au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2022, après arrêté du Maire. La MEL, en charge de la compétence voirie, installera environ 170 ellipses « 30 » (marquages au sol) matérialisant la limitation de vitesse, des résines en entrée d'agglomération, et mettra en place une décélération progressive aux entrées de ville.

Nous remercions les gendarmes de la Brigade Territoriale de Baisieux pour l'aide précieuse apportée dans ce dossier, les membres des conseils de quartier pour leur participation, les Élus, le personnel municipal et toute personne ayant participé de près ou de loin.



Cette généralisation du 30 dans notre commune améliorera la sécurité de tous.



## → Le développement de la vidéoprotection

La vidéoprotection est arrivée dans la commune fin 2019, avec l'installation de 17 caméras.

Cependant, certaines zones sensibles de la commune (parking, école, établissement public) se trouvent à ce jour en zone non couverte (ex. : actes de vandalisme et vols à la roulotte perpétrés dans la commune à plusieurs reprises). Aussi, 13 caméras supplémentaires seront prochainement installées, ce qui amènera à 30, le nombre total de caméras de protection sur Baisieux. Ce travail a été mené avec les gendarmes de la Brigade Territoriale.

## → La sécurité des personnes avec l'augmentation du nombre de défibrillateurs

Parce que sauver une vie n'a pas de prix (et que lorsqu'un malaise cardiaque touche quelqu'un, la vie ne se compte pas en minutes, mais en secondes), la municipalité a décidé d'augmenter le nombre de défibrillateurs dans la commune.

3 défibrillateurs s'ajouteront ainsi aux 2 existants, afin de couvrir l'entièreté du territoire.

Les défibrillateurs actuels :

### Proximité Mairie

Sur la façade avant, sur le mur du local des services techniques accessible 7j/7, 24h/24.



### Complexe sportif Claude Gruson

À l'extérieur de la salle Louis Delezenne accessible 7j/7, 24h/24.

### Les défibrillateurs à venir :

- Le premier sera installé sur la façade avant gauche de l'église Saint Jean-Baptiste, accessible 7j/7, 24h/24.
- Le second appareil sera installé sur le côté droit en avant de l'église Saint Martin, accessible 7j/7, 24h/24.
- Le troisième défibrillateur sera fixé à l'intérieur de l'infirmerie de l'Espace Régnier, accessible durant les jours et horaires d'ouverture.